

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIERES 2026 – 2027.

⇒ ADHÉSION À L'ASSOCIATION CULTURE AU PRESENT

L'adhésion de 35€ est obligatoire et se règle en totalité à l'inscription. Elle est non remboursable. Une seule adhésion est nécessaire par famille au tarif de 60€. L'élève inscrit devient membre de l'association. (cf. règlement intérieur)

⇒ OFFRE DE COURS 2026 -2027 (enfants de 4 à 7 ans)

- Sur année scolaire + participation concert
 - Cours hebdomadaire : (tarif hors cotisation association et matériel pédagogique)
 - 1h (4/5 ans, 4 élèves minimum): 545 euros / an
 - 1h (6/7 ans, 4 élèves minimum) : 565 euros / an

⇒ OFFRE DE COURS 2026 -2027 (enfants à partir de 8 ans, ados et adultes)

- Sur année scolaire + participation concert. Engagement au 10 Septembre.
 - Cours hebdomadaire : (tarif hors cotisation association et matériel pédagogique)
 - 1h (3 /4 élèves): 610 euros / an
 - 1h (2 élèves, adultes) : 800 euros / an
 - 1h (particulier) : 1485 euros / an
 - 45 min (2 élèves) : 610 euros / an
 - 45 min (particulier) : 1150 euros / an
 - 30 min (particulier) : 750 euros / an
 - Cours tous les 15 jours :
 - 45 min (particulier) : 630 euros / an
 - 1h (particulier) : 750 euros / an
- Engagement possible au 3 novembre, suivant les jours, créneaux et cours disponibles + participation au concert
 - Cours hebdomadaire : (tarif hors cotisation association et matériel pédagogique)
 - 1h (particulier ou collectif) : tarif dégressif
 - 45 min (particulier ou duo) : tarif dégressif
 - 30 min (particulier) : tarif dégressif
- Engagement possible au 5 Janvier, suivant les jours, créneaux et cours disponibles. Uniquement pour les cours particuliers. (sans participation au concert de fin d'année).
 - Cours hebdomadaire : (tarif hors cotisation association et matériel pédagogique)
 - 1h (particulier) : tarif dégressif
 - 45 min (particulier) : tarif dégressif
 - 30 min (particulier) : tarif dégressif

⇒ OFFRE DE COURS 2026 -2027 (hors engagement à l'année)

- 1h, cours particulier à la carte : 50 euros / h
- Ateliers d'ensemble, élève non inscrit aux cours : se renseigner auprès de l'école
- Ateliers vacances scolaires : se renseigner auprès de l'école

⇒ RÈGLEMENT DES COURS

○ PAIEMENT EN UNE SEULE FOIS

Le règlement doit être effectué au plus tard le 2ème cours pour l'ensemble de l'année. Par chèque ou espèces
Ce règlement est non remboursable. (cf. règlement intérieur)

○ PAIEMENT ÉCHELONNÉ

De 2 à 9 chèques : à l'ordre de Culture Au Présent. Le règlement doit être effectué au plus tard le 2ème cours pour l'ensemble de l'année. Ce règlement est non remboursable. (cf. règlement intérieur).